

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 78 (1951)  
**Heft:** 9

**Artikel:** En feuilletant nos "gazettes" !  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227823>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *En feuilletant nos « gazettes » !*

Dans son numéro d'avril 1951, *L'Echo des Marcelines* publie un intéressant article signé de notre fidèle collaborateur H. Kissling, d'Oron, intitulé : *Le vieux langage vaudois*. Nous nous empressons d'en reproduire un des passages essentiels.

*Un idiome est la langue parlée et écrite par une nation (sa langue officielle en quelque sorte), par exemple, le français pour la France, l'italien pour l'Italie, etc.*

*Mais il existe des idomes se rapportant à des régions plus ou moins grandes : le provençal en Provence, le wallon en Belgique, le romanche dans le canton des Grisons. On les nomme alors des dialectes.*

*Le patois est un dialecte (ou idiome régional) qui ne possède pas, ou ne possède plus, de littérature écrite.*

*Nous avons en Suisse trois idiomes : l'allemand, l'italien et le français qui, tous trois, nous viennent de nations beaucoup plus grandes que la nôtre. Le français est usité dans tous nos cantons romands ; il ne nous appartient donc pas en propre.*

*Mais oui, bien le patois vaudois. Le mot patois vient du bas latin patriensis qui signifie : du pays paternel. Notre patois est donc bien à nous. Né sur la terre vaudoise, il en fait partie intégrante tout comme certaines rivières, telles la Menthue et la Venoge, dont le cours entier est et reste dans le canton. C'est pourquoi, il faut maintenir dans toute la mesure possible ce véritable patrimoine et utiliser toutes les expressions qu'il nous a laissées dans la vie journalière, surtout à la campagne.*

*Si, pour les foins ou les regains, la faucheuse a remplacé le faucheur avec son « fautzi » sur l'épaule et son « cova » dans le dos, l'« andain » subsiste (en patois et en français) et la jeune fille aura raison de dire qu'elle va « désandainer » et non épancher le foin.*

*Ainsi en est-il pour une quantité de mots concernant les travaux agricoles et les outils : « enchironer », « déchironer », « entouler » sont des expressions claires, précises qui, en un seul mot, disent la chose exacte, beaucoup mieux que toute traduction française qu'on imaginera.*

*Mais il est bien d'autres domaines où le patois conserve son charme savoureux. Au jeune homme amoureux, sa maman lui dira :*

De bon pllan, pllanta ta vegne,  
Dè boune mâre prein la fellie !  
(De bon plant, plante ta vigne,  
De bonne mère prends la fille !)

Et pu te sâ : A la couaite que se marie,  
à lezi s'ein repein !  
(Et puis tu sais : A la hâte qui se marie,  
à loisir s'en repend !)

*Mais les jeunes filles pourront nous dire s'il est vrai que :*

Vau mî vourdâ on van dè pudzè  
qu'onna fellie à mariâ.  
(Il vaut mieux (plus facile de)  
garder un van de puces qu'une  
fille à marier.)

*Le patois vaudois possède une certaine littérature, pas très importante sans doute, mais qu'il est bon de mentionner brièvement :*

Un glossaire du Doyen Bridel, publié en 1866, actuellement épuisé.

Un glossaire du patois de Blonay, par Louise Odin, paru en 1910.

Po recafâ, publié en 1910, chez Payot, petit livre contenant plus de 200 contes, chansons, etc., de différents auteurs (non épuisé).

Por la Veillâ, choix d'œuvres de M. Jules Cordey, paru en 1950, chez Payot également.

Enfin, nous espérons voir paraître prochainement les

Paraboles du Christ, traduites en patois par M. le professeur L. Goumaz.